



Leulun 22 November 1910

Mon cher ami,

Je suis résolument évolutionnaire, mais
 néanmoins révolutionnaire. Pour l'empê-
 chement, l'éducation et l'habitude, j'ai le
 respect des lois, statuts et règlements.
 Quand ces lois, statuts et règlements me
 paraissent trop surannés, je suis tenté de
 les modifier; mais tant qu'ils ne sont
 pas rompus, je les respecte; et pour
 les limites de mes droits et fonctions, je
 les fais exécuter. Doivent être appelés
 révolutionnaires, donc aussi, ceux qui
 proclamant que les règlements sont
 faits par les viciés. Or, mon ami, je
 ne crois pas que vous ayez jamais
 entendu soutenir cette thèse, tandis
 qu'au contraire, sans remonter bien
 loin dans vos souvenirs vous vous
 rappellerez bien être l'avoir vue.

Quant aux éloges à prononcer en
séance publique, j'ai jamais eu la
prétention ni d'en faire supposer d'
aucun sens ni d'en supprimer d'une
propre autorité. Mais j'ai pu dire, et
je le pense encore, que nos séances sont
gérées devant trop de gens, que leur
curiosité est plus de l'air que de la
cause, que font qu'elles sont si peu
subtiles, et que par conséquent, au lieu
d'encombrer les éloges, il vaudrait mieux
se borner à une notice nécrologique
que d'en lire un abrégé.

Ces éloges complets d'ailleurs, un de
nos collègues trouverait difficilement
dans une dizaine de pages d'impression.
Or, je trouve que cette lecture serait bien
longue pour la société, quand il s'agit
forcément d'entendre de plus à rapport sur
les prix de poésie aussi un des ex-
posés de l'académie. Que serait-ce si dans la
même séance on devait lire plusieurs
éloges; ce qui pourrait avoir lieu!



Je continue donc à penser que pour
l'académie toute latitude à l'auteur d'un
éloge, et ne pas limiter son temps
à celui qui peut être consacré à la
lecture d'un travail dans une séance
publique déjà assez large par d'autres
lectures, et est préférable d'en tenir
à une notice nécrologique.

Mais quant à la lecture de cette
notice en séance publique, je suis
si bien d'avis qu'il faut la maintenir
dans nos solitudes, que j'en propose
quelquefois d'en faire de
discours, à dire quelques mots sur
notre collègue Bossuet. Mais en sera
par son éloge, cela ne serait trop long.

Voilà ce que je pense sur cette
question. Mais c'est à vous que revient
l'opinion personnelle; et d'ailleurs, comme
pour tous les autres, j'enverrai l'avis
à l'académie.

Je m'en vais par que vous pourriez
trouver dans tout cela un acte

révolutionnaire.

Faiblement, toujours l'un avec l'autre,
l'un avec l'autre, à ces sentiments contraires

Chaud